Aiant lu avec attention le discours préliminaire
qui est destiné a etre mis au commencement
des oeuvres posthumes de M. Petit, nous l'avons
trouvé judicieusement écrit, et rempli de vües utiles.
~~[illegible]~~. M. Lesne qui en est l'auteur, etant chargé
de l'Edition ~~des~~ ces oeuvres, ~~de feu M. Petit~~, a cru devoir
d'abord remettre sous les yeux des lecteurs un
tableau des progrès que la chirurgie a pu faire
depuis le tems de ce praticien celebre jusqu'au notre,
et il l'a fait d'une maniere précise, intéressante,
et instructive. ce discours dans lequel regne
un jugement sage et éclairé, est ~~[illegible]~~ marqué
au sceau de la plus grande déférence pour la
mémoire d'un grand maitre, auquel un digne
eleve rend ~~[illegible]~~ ses homages; il fait
honneur au coeur et à l'esprit de M. Lesne,
et nous croions que l'Academie verra avec
satisfaction son nom à la teste de cet ouvrage./.

Le 5. aoust 1773

Bordenave   Goursaud

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE

ARC 61 n°85